

**Compte-rendu du Comité Technique Local
Du 16 juin 2016
Solidaires Finances Publiques**

Représentants de l'administration

M. MORICEAU
M. ORLIANGES
M. PAILLET

Mme BONNET (secrétariat)

Représentants des personnels

M. LAROUSSINIE - S.F.P. (T)
M. SERRE - S.F.P. (T)
M. HINDERSCHID - C.G.T. (T)
M. BRUN - C.G.T. (T)
Mme BESSON-BRILLANT - C.G.T. (S)
M. BONNEAU - C.G.T. (S)
M. MOISSINAC - F.O. (T)
M. DEJOU - F.O. (T)
Mme BOURGADE - F.O. (S)

M. MORICEAU ouvre la séance à 9h30 après s'être assuré que le quorum est atteint. Solidaires Finances Publiques est adjointe au secrétariat.

Les élus FO, et Solidaires Finances Publiques lisent des déclarations liminaires. Vous trouverez copie de notre déclaration en dernière page.

M. MORICEAU répond que nous vivons une période particulière sur le plan politique. Ceci étant, la sphère du contrôle fiscal a été la plus épargnée par les suppressions de postes, même si elle a connu des restructurations et des redéploiements de postes.

Les lignes directrices de M. PARENT sont plutôt illustratives de la situation actuelle de la DGFIP, elles n'apportent rien de bien particulier pour les 5 prochaines années, poursuit M. MORICEAU.

1) Approbation des PV des 5 et 14 avril 2016

Les élus Solidaires Finances Publiques ont demandé une rectification au PV du CTL du 5 avril dernier. Ils ont souhaité que soient rapportés leurs propos au sujet de l'adossement du Pôle Enregistrement départemental au Service de la Publicité Foncière.

Sous réserve de cette modification, les procès-verbaux sont adoptés.

2) Bilan de la formation professionnelle 2015

Le bilan national de la formation est publié depuis avril. Au plan local, le nombre de jours/agent baisse légèrement entre 2014 et 2015. Le nombre de bénéficiaires diminue sensiblement. Sur les 260 agents de la DDFIP, environ 200 agents ont suivi une formation, mais il faut savoir qu'un agent compte autant de fois qu'il a participé à une action de formation. Le chiffre est donc à nuancer.

Il y a eu moins de jours de préparation au concours car le nombre d'inscrits diminue.

3) Perspectives sur le plan local de formation 2016

La formation à distance (e-formation) est de plus en plus proposée.

Elle couvre plus de 50 % de l'offre de formation en 2016. Si elle respecte bien évidemment la rigueur budgétaire imposée, elle ne se prête pas à toutes les formations et ne remplace pas la mutualisation et l'échange professionnel.

Par ailleurs, elle ne peut atteindre son objectif que si l'on donne à l'agent la possibilité de « s'échapper » de son cadre professionnel.

Il est cependant plus facile de trouver un poste dédié à Aurillac que dans les petites structures. Dès lors, il peut être envisagé d'inviter les agents des postes isolés à se rapprocher des résidences de Mauriac ou de Saint-Flour pour faire plus confortablement la formation.

Les élus Solidaires Finances Publiques s'abstiennent (2), CGT (2) et FO(2) votent contre. Pour les élus Solidaires Finances Publiques, il faut souligner la qualité et l'implication de l'équipe de formation locale.

4) Protocole du pilotage fonctionnel de la BCR par la DIRCOFI

Une décision nationale confie le pilotage des BCR par la DIRCOFI de rattachement. M. MORICEAU poursuit en précisant qu'il devait en être de même pour la BDV mais il a obtenu qu'elle reste sous sa seule autorité.

Pour la BCR, cela ne devrait pas changer grand chose à son mode de fonctionnement, les axes de contrôle proposés par la DIRCOFI le sont en accord avec le chef de la BCR.

M. MORICEAU poursuit et rappelle que l'événementiel est la base du travail de la BCR. Ce service collecte des informations externes (gendarmerie, justice,...) aux fins de contrôle. Pour répondre à la question des élus Solidaires Finances Publiques, le poste de contrôleur libéré par un départ en retraite devrait être pourvu selon M. MORICEAU, sous réserve des mouvements de mutation.

5) Le bilan de l'activité du conciliateur 2015

M. PAILLET présente le bilan de sa mission. Il souligne une baisse du délai moyen de traitement des réclamations à 12 jours.

Les demandes portent essentiellement sur le recouvrement et le paiement des impôts locaux et de l'impôt sur le revenu.

Seules 8 % des décisions déjugent la position initiale du service.

M. MORICEAU souligne la rapidité de prise de décision et la qualité du travail fait en amont dans les services.

6) Recrutement d'un apprenti

La DDFIP est en passe de recruter un apprenti, un candidat a été retenu sur 4 dossiers présentés, il ne manque que son accord final.

Cette personne ferait un BTS comptabilité en alternance au GRETA d'Aurillac, sur un rythme de 2 jours de formation théorique et trois jours dans les services.

C'est la trésorerie d'Aurillac-Banlieue qui l'accueillera pour les 2 années de durée de son contrat.

Les représentants du personnel soulignent unanimement la charge pour le tuteur et pour le service.

M. MORICEAU s'engage à suivre avec bienveillance l'évolution de la situation des emplois du service.

7) Le tableau de veille sociale 2015

M. PAILLET note une augmentation du nombre de jours maladie en lien, selon lui, avec la suppression du jour de carence !

Les élus du personnel ne partagent pas la même analyse, les conditions de travail dégradées, la pression accrue expliquent plus facilement ces absences.

M. MORICEAU ne nie pas les difficultés que rencontrent aujourd'hui les collègues dans les services, il ne souhaite cependant pas décliner le tableau de veille sociale par service.

Il précise que dans le cadre du CHSCT, il a demandé la mise en place d'une cellule de veille des risques psycho-sociaux.

M. PAILLET relève également une baisse du nombre d'écrêtements des horaires variables, mais une augmentation du volume horaire écrêté, ainsi qu'une baisse du nombre de demande de mutation.

8) Le bilan risques et audit 2015

M. ORLIANGES présente le bilan risques et audit 2015, l'application AGIR (Aide à la Gestion Interne des Risques) a permis pour la première fois de suivre la totalité des axes de contrôle interne, qu'il s'agisse de contrôle interne comptable de l'État ou de thèmes relevant des métiers de gestion fiscale, gestion publique ou pilotage et ressources.

9) Questions diverses

Les élus Solidaires Finances Publiques ont signalé le sous-dimensionnement ou le mauvais paramétrage du copieur de la Trésorerie de Mauriac, qui sert également pour l'accueil du SIP-SIE.

M. PAILLET prend note, une solution sera apportée.

M. MORICEAU annonce que le PCRП ne se fera pas pour le 1^{er} septembre prochain, un groupe de travail sera mis en place en septembre. Il attend les résultats définitifs des mouvements B et A. Il faudra ensuite évoquer le sujet devant un CTL.

Pour la mise en place du SPFE au 1^{er} mars prochain, un groupe de travail se réunira également en septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h30.

DECLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 16 JUIN 2016



Monsieur le Président,

Solidaires Finances Publiques n'a de cesse d'alerter la DG et les pouvoirs publics sur la dégradation de la situation de la DGFIP et du rôle qu'elle exerce. Ce CTL ne dérogera évidemment pas à cette malheureuse habitude, tant la dégradation que nous dénonçons ne cesse de s'amplifier et de s'accélérer.

Une fois de plus, nous rappelons les dangers qui pèsent sur la DGFIP : empilement des restructurations, impact de la réforme territoriale, mise en place de la retenue à la source, suppressions d'emplois, dégradation des conditions de travail et du pouvoir d'achat, ...

Sommes nous condamnés à nous répéter, tant ce que nous disons est la stricte retranscription de la réalité, et ce sans être entendu ?

Enfin, nos inquiétudes sont grandes et multiples devant la réalité actuelle et l'avenir de notre administration.

Ce sentiment n'est pas une volonté anxigène de notre part mais une analyse objective et réaliste de la vie concrète dans nos services ainsi que des arbitrages politiques et administratifs envers la DGFIP.

Nous constatons chaque jour un peu plus l'affaiblissement des moyens donnés à l'exercice de nos missions mais aussi l'accélération des tensions dans les services qui résultent de plusieurs facteurs (suppressions d'emplois, hold-up des emplois vacants, restructurations permanentes, conditions de travail, ...).

Depuis la création de la DGFIP, les gouvernements persistent à l'affaiblir et ne tirent aucune leçon des événements touchant aux finances publiques :

- les affaires de fraude fiscale se multiplient mais la sphère du contrôle fiscal est frappée, quoiqu'en disent les pouvoirs publics, par les suppressions d'emplois ;
- l'accueil se maintient à des niveaux record, mais l'improvisation fiscale et les choix budgétaires mettent la DGFIP en danger ;
- les collectivités locales sont sous tension mais on organise le repli du service public,...etc...

La tendance lourde d'industrialisation des services impose sans concertation des conditions d'emploi dégradées et laisse peu de place à l'autonomie des agents et au sens qu'ils cherchent désespérément dans le travail demandé.

La volonté de construire une DGFIP virtuelle avec l'abandon des services de proximité, la départementalisation et la régionalisation des missions ne cesse de s'accélérer.

Au-delà, nous participerons aux débats de l'ordre du jour avec notre état d'esprit constant de relayer les attentes des agents et d'exprimer nos analyses revendicatives.

Solidaires Finances Publiques n'a eu de cesse d'apporter toutes les preuves, année après année, de la nécessité d'assurer pleinement nos missions au sein de notre société, et nous continuerons à nous battre pour cela.

Jusqu'où et jusqu'à quand, pensez-vous que les agents pourront supporter l'insupportable ?